

Les activités communales et associatives

Gym prévention santé

A compter de janvier, les mercredis, de 14h30 à 15h30, l'activité « gym prévention santé » redémarre pour 40 nouvelles séances, étalées sur 2024. Elles seront financées par le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale).

Cette gymnastique douce se pratique assis ou debout. Il reste quelques places, n'hésitez pas à venir essayer !

Chasse 2023-2024

Calendrier de la chasse 2023-2024

Janvier	Février
7	4
14	11
21	25

Saint-Nicolas



Des Jeux au Lotissement

Des jeux ont été commandés pour le lotissement rue du Bois la Dame. Ils seront installés en mars.

La zumba

Il est toujours possible de s'inscrire à l'activité zumba organisée par le Club de l'Amitié.

Les Chantiers-loisirs jeunes

Les jeunes de 11 à 17 ans, assistés par des élus et bénévoles ont procédé à la vérification et à la réparation des illuminations de Noël. Ce Chantier jeunes est organisé par le Club de l'Amitié et la Commune. L'opération est subventionnée par la caisse d'Allocations familiales de Meurthe-et-Moselle. Ce fut la dernière des trois activités organisées au cours de l'année, Pour la partie Loisirs, outre les activités récréatives communales, une sortie a été réalisée à Walligator



Halloween avec le Club de l'Amitié et les Dés Chainés »



Anniversaires de mariage

Le maire rappelle que les couples qui souhaitent commémorer officiellement leurs 50 ans ou 60 ans de mariage peuvent se déclarer en mairie.

Décembre 2023

Allondrelle -La - Malmaison

<http://www.allondrelle-lamalmaison.com>

Le Conseil municipal et moi-même vous présentons nos meilleurs vœux pour l'année 2024. Nous vous souhaitons, santé, bonheur et réussite dans tous vos projets.

Nous avons aussi une pensée pour ceux qui ont perdu des êtres chers en 2023.

Cette année, je vous propose une idée originale pour bien commencer l'année : nous retrouver pour déguster la galette des rois le dimanche 7 janvier 2024 à partir de 15H30 à la salle polyvalente.

A travers un coupon-réponse, il vous sera demandé de réserver votre participation.

Les travaux d'enfouissement des réseaux (canalisation d'eau, fibre, ligne téléphonique, électricité, éclairage public) rue du Château d'Eau et rue Fontaine du Geai ont commencé.

La Commune prend en charges les travaux qui concernent les branchements existants. Certains habitants souhaitent profiter de la présence de l'entreprise pour faire réaliser des branchements supplémentaires, pour viabiliser certaines granges ou parties de maisons. Cette viabilisation ne peut pas être payée par la Commune.

C'est pourquoi, le conseil municipal a décidé que les travaux neufs seront directement facturés par l'entreprise, aux particuliers.

De plus, tout nouveau branchement donnera lieu à une taxe de raccordement, au profit de la Commune

A noter que l'espace situé devant les maisons relève souvent du domaine public. Tout aménagement dans cette zone requiert une autorisation de la mairie.

Les éclairages de Noël seront comme l'an passé réduits en raison de considérations économiques et écologiques. La présence des travaux empêchera d'installer les illuminations dans la rue du Château d'eau.

La toiture des églises a été révisée. La modification de celle de la salle polyvalente est en cours.

Pour l'école, une bonne nouvelle : suite à une entrevue avec l'inspectrice de l'éducation nationale de Longwy, nous avons la garantie que la Commune aura toujours une école à la rentrée scolaire de septembre 2024.

Bien sûr, nous continuerons à accueillir avec plaisir les enfants de Villette, de Othe et des autres communes du RPI, malgré la volonté des maires de Charency, Colmey et Epiez d'aller à Saint-Jean.

Nous avons mis en place un contexte favorable au maintien de l'école : un périscolaire et une cantine subventionnés. Mais, l'école ne sera pérenne que si les parents y inscrivent leurs enfants.

En 2024, nous maintiendrons nos actions en faveur des jeunes : poursuite des actions subventionnées par la Caisse d'Allocations Familiales, emploi des jeunes de 16 à 20 ans pendant les vacances scolaires, actions en faveur des enfants en concertation avec le Club de l'Amitié

Nous n'oublierons pas l'ensemble de la population avec le désormais traditionnel feu d'artifices réalisé en collaboration avec le Club Franco Belge. Si d'autres associations ont des idées, elles sont les bienvenues.

2024 va démarrer sous les meilleures auspices. Nous vous renouvelons nos meilleurs vœux et vous souhaitons une forme olympique.

Bonne année

Très cordialement
J-F MARIEMBERG

L'Etat Civil	Naissance
	23 novembre 2023 Victor, fils de Monsieur Maxime HUET et Madame Manon RAULIN, rue du Bois la Dame
	21 décembre 2023 Alma fille de Monsieur César CASTRO AROCHE et de Madame Mélanie AMADEI, 5, rue du Paquis en Forêt

Meilleurs vœux de bonheur à l'enfant et nos félicitations aux parents.

Décès
12 novembre 2023 Monsieur Gilbert LEROY
11 décembre 2023 Madame Monique MICHEL

Nous présentons nos sincères condoléances à la famille

Les principales délibérations.

Qualité de l'eau	L'eau potable distribuée par la Commune est d'excellente qualité, comme en témoigne chaque analyse effectuée par l'ARS. Néanmoins, le taux de calcaire est élevé. Le Conseil municipal étudie la possibilité d'installer un dispositif de traitement du calcaire sans produit chimique validé par l'agence régionale de santé.
Cantine scolaire— prix du repas	Le prix du repas pour les enfants qui fréquentent l'école d'Allondrelle est de 4, 90 €. Or, les enfants de notre Commune qui vont à l'école à Colmey ou à Charency paient leur repas 7 €. Par souci d'équité, le maire propose de prendre en charge, la différence de prix, sur le budget du CCAS. Le remboursement des parents se fera, en janvier 2024, sur présentation des factures. La Commune a versé au CCAS, la somme restante de la subvention votée au budget primitif 2023.
Derniers travaux à la chapelle de l'Ange Gardien	La chapelle de l'Ange gardien a fait l'objet en 2023 d'une restauration des enduits muraux, avant peinture, conformément à l'étude de la polychromie qui a été réalisée en février 2020. Par ailleurs, le cabinet de restauration de Madame Pascale Wéry, en charge des travaux de restauration de la Chapelle de l'Ange Gardien a proposé un devis d'un montant de 30 830.40 TTC pour la peinture intérieure et les statues. Il s'agit des derniers travaux pour la chapelle. Enfin, les vitres actuelles vont être remplacées par des fenêtres fixes. Le nouveau devis est de 2940 € TTC. Ces dépenses viendront solder le legs fait à la Commune par Madame Alice GOBERT.
Carte scolaire	Le président du Syndicat du pays de Charency-Vezin a réuni le Conseil syndical, le 23 novembre dernier pour voter différentes délibérations d'ordre budgétaire d'une part et d'autre part en vue de modifier la carte scolaire. Le vote des virements de crédits et l'ajustement des cotisations communales n'a pas soulevé de difficulté. En revanche, le projet de modification de la carte scolaire n'a pas entraîné l'adhésion des communes de Villette, Othe et Allondrelle. Au moment de discuter du sujet, le maire a demandé au président que ce point à l'ordre du jour soit retiré. Il n'est pas question de voter une modification de la carte scolaire, sans avoir au préalable négocié et fixé les conditions éventuelles de retrait du RPI, des Communes de Charency-Epiez et Colmey. Voyant que le président Grethen refusait cette discussion, les élus de Villette, Othe et Allondrelle ont quitté la séance. Les délégués des Communes de Charency-Vezin, Colmey et Epiez ont poursuivi la réunion, en votant la proposition de modification de la carte scolaire. Or, les représentants de ces communes étaient présents à 6 membres plus 1 par procuration. Ce qui signifie que le quorum n'était pas atteint (nécessité de 8 membres présents), la décision du Syndicat n'est pas juridiquement valable.

Date	Activités
6 décembre 2023	Fête patronale de Saint-Nicolas. Messe en l'église de La-Malmaison.
7 janvier 2024	Galette des rois à la salle polyvalente.

L'effet colibri !



C'est Pierre Rabhi qui a parlé le plus et le mieux de l'effet colibri, lors de ses conférences, lors des films dans lesquels il a participé et dans ses livres. (*1).

« Un jour, dit la légende, il y a eut un immense incendie de forêt. Tous les animaux, atterrés, observaient impuissants le désastre. Seul, le petit colibri s'activait, allant chercher quelques gouttes avec son bec pour les jeter sur le feu.

Après un moment, le tatou, agacé par cette agitation dérisoire, lui dit: « Colibri, tu n'es pas fou? Ce n'est pas avec ces quelques gouttes que tu vas éteindre le feu!

Et le colibri lui répondit: »Je le sais, mais je fais ma part.

Pour lutter contre le dérèglement climatique, on ne doit pas attendre la solution comme venant des autres, on doit faire sa part

Planter un arbre ou une haie (dans le respect des règlements) est une démarche facile, peu coûteuse et qui va dans le bon sens, car

- ◆ c'est un stockage de carbone;
- ◆ l'ombre générée par son feuillage diminue la chaleur au sol (terrasse, voiture);
- ◆ l'évapotranspiration crée une atmosphère moins chaude et plus humide (chez moi -10° par rapport au désert vert qu'est la pelouse);- Les besoins de l'arbre en eau sont énormes et permettent d'atténuer, voire d'empêcher certaines inondations;
- ◆ les racines, par leur pénétration profonde dans le sol, vont permettre le passage d'une petite partie des pluies vers la nappe phréatique, même lors des canicules (en Europe, le record de longueur de racines pour les chênes est de 150m, si plantés avec coiffe) (*2);
- ◆ Les racines permettent aussi une certaine remontée de l'eau vers les autres plantes;
- ◆ - si un fossé se crée, ou si on le crée, ce sera une réserve d'eau momentanée;
- ◆ - c'est un perchoir et un nichoir pour les oiseaux insectivores et les rapaces;
- ◆ - suivant la variété, il peut vous nourrir (fruitiers, noyers, noisetiers,...);
- ◆ - suivant la variété, il peut flatter vos narines à la floraison (tilleul, sureau,...);
- ◆ - il peut nourrir les oiseaux en hiver (sorbier, sureau, hêtre, cornouiller,...)
- ◆ - bien placé, il vous préserve du vent et du gel;
- ◆ - l'agroforesterie et la syntropie seront peut-être bientôt l'assurance de notre nourriture en suffisance;
- ◆ - les tailles permettent de bricoler, de décorer, de se chauffer, de vanner (noisetier, saules, cornouiller, viorne,...),...

Il est à noter que ne pas abattre un arbre inutilement est bien aussi. C'est la bonne saison pour planter les arbres à racines nues.

Philippe BONBLED

Si vous avez besoin de conseils pour votre plantation, je peux vous renseigner ou vous aiguiller.

*1 Pierre Rabhi: Livres: Vers la sobriété heureuse - La part du colibri - L'enfant du désert - manifeste pour la Terre - La convergence des consciences - Demain entre tes mains - Frères d'âme (avec Edgard Morin).

Films : Demain (2015) Au nom de la Terre (2013) Solutions locales pour un désordre global.

*2 You tube « Une heure avec Claude et Lydia Bourguignon - Aux arbres 2018 »

Claude Bourguignon micro biologiste du sol qui a refusé de réaliser de fausses études pour les multinationales et qui est maintenant restaurateur de sol, avec son épouse. Cette dernière a suivi le même raisonnement avec un maîtrise en sciences et un emploi d'ingénieure à l'INRA où elle travaillait sur la qualité des aliments.

De nombreuses vidéos accessibles sur Youtube